



DUGNY LE 19 JANVIER 2021

L'AIRE DES VENTS A DUGNY : UN BIEN COMMUN AU SERVICE DE L'INTERET DE TOUTES ET TOUS

Il a fallu plusieurs dizaines d'années pour imaginer, créer, implanter le parc Georges Valbon du nom du Président du Conseil Général de cette période et acteur d'une politique de grande portée environnementale et sociale. Ces 410 hectares additionnés aux autres parcs et petits espaces de verdure permettent de bénéficier de 10 m² d'espace vert/habitants dans notre département. Alors que la population du département continue de croître, la bonne solution c'est d'augmenter les surfaces d'espaces verts publics.

D'un côté, le Conseil Départemental vend à des promoteurs immobiliers par l'intermédiaire de la SOLIDEO, 10 hectares de propriété publique, dont une partie de l'Aire des Vents, corridor écologique intégré au parc de la Courneuve depuis le premier projet en 1968, de l'autre il annonce un plan « Canopée » pour créer des îlots de fraîcheur et des trames vertes. **C'est incompréhensible !!!**

Les lobbies du BTP, les promoteurs et leurs soutiens se servent de l'accueil des JOP 2024 pour accélérer l'urbanisation, densifier avec constructions et infrastructures dans des lieux déjà très bruyants et denses. En opposition avec une politique responsable et courageuse



pour l'homme et la nature, ils tentent de nous faire accepter un « héritage » qui ne prend pas en compte les besoins des habitants, les

choix universels de la COP 21, les préconisations de la Convention Citoyenne sur le Climat.

Ils tournent volontairement le dos à l'urgence climatique et aux appels sur ses lourdes conséquences sociales et environnementales.

Parlons de l'héritage pour les habitants de Dugny !

La destruction d'arbres de plus de 40 ans, de la faune et de la flore sur plus de 70 000 m² de l'Aire des Vents, c'est la disparition d'un îlot de fraîcheur dans un secteur déjà très bétonné par les pistes du Bourget et les voiries. A cette situation s'ajoutera l'imperméabilisation « définitive » des sols par la construction de 1 300 logements (80 % en accession à la propriété donc inaccessibles aux demandeurs de logements sociaux de notre territoire). Ce projet, c'est 4 000 nouveaux habitants soit brutalement 40 % de population en plus pour Dugny. La conséquence ; des services publics submergés, des circulations routières hyper saturées, une densification extrême et rapide. La compensation annoncée par la dépollution de l'ancien site militaire du terrain des Essences abandonnée par le ministère depuis plus de 30 ans aurait dû être l'opportunité d'accroître de 13 hectares les actuels 410 hectares du parc. Enfin, que dire de l'hypothétique compensation en arborant 2 hectares de la plaine de Pierrelaye, à plus de 25km de Dugny !

Il est juste question de la qualité de vie et de la santé des Séquano-Dionysiens !

Il y a peu, des promoteurs du projet du Cluster des Médias ont diffusé un luxueux quatre pages pour déverser leurs quolibets sur l'Aire des Vents. Rien ne justifie de parler de « no man's land », de mépriser les usagers et à ce titre de proposer de saccager l'Aire des Vents, d'en changer la fonction.

Le village des Média, si le besoin est avéré, doit être construit en provisoire pour accueillir les journalistes couvrant les JO Paris2024. Le CIO n'a pas d'autre exigence.

Nous devons arrêter ensemble ces destructions d'espaces vert. Votre voix, Vos choix pour l'environnement et la qualité de vie à Dugny seront déterminant.

RASSEMBLEMENT LE SAMEDI 30 JANVIER A 10H30

Parvis Edith Piaf à DUGNY

Pour plus d'infos sur Facebook :

MNLE93 , Oui aux terres de Gonesse, Notre Parc n'est Pas à Vendre, Saccage2024.

Pour soutenir financièrement nos actions : [sur helloasso ICI](#)